

**Décision du 16 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel
au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial de la Cour de cassation
NOR : JUSB1502077S**

Le premier président de la Cour de cassation, président du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial de la Cour de cassation,

Vu le code du travail ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'avis du comité technique spécial de la Cour de cassation en date du 18 juin 2014;

Vu l'avis du comité technique ministériel en date du 22 juillet 2014 ;

Vu l'arrêté du 4 août 2014 portant création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial auprès du premier président de la Cour de Cassation ;

Vu le procès verbal du 5 décembre 2014 de l'élection du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial auprès du premier président de la Cour de cassation,

DECIDE

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial auprès du premier président de la Cour de cassation est composé de :

– **représentants de l'administration :**

M. Bertrand LOUVEL, premier président de la Cour de cassation,

M. Jean-Claude MARIN, procureur général près la Cour de cassation,

Mme Marlène TARDI, directeur du greffe de la Cour de cassation,

Mme Erika LECOMPTE, directeur du secrétariat du Parquet général de la Cour de cassation,

– **représentants du personnel :**

- en qualité de titulaires :

Pour l' UNSa SJ :

Mme Claudie HENAULT-CASTANDET, adjoint administratif,

Mme Sophie HOTTE, greffier,

Pour l'USM :

Mme Fanélie DUCLOZ, conseiller référendaire,

Mme Anne-Laure MÉANO, conseiller référendaire,

Pour le SM / CGT CSJ :

Mme Julie MOUTY-TARDIEU, conseiller référendaire

- en qualité de suppléants :

Pour l' UNSa SJ :

Mme Marie-Françoise LEPREY, greffier,

M. Claude SOULIER, greffier en chef,

Pour l'USM :

Mme Annick ISOLA, conseiller référendaire,

Mme Marie-Christine LE BOURSICOT, conseiller,

Pour le SM / CGT CSJ :

M. Yves MASSART, greffier en chef,

Fait à Paris, le 16 décembre 2014.

Le premier président,

Bertrand LOUVEL

**Tableau des représentants de l'administration
au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial de la Cour de cassation**

TITULAIRES
M. Bertrand LOUVEL Premier président de la Cour de cassation, ou son représentant.
M. Jean-Claude MARIN Procureur général près la Cour de cassation, ou son représentant.
Mme Marlène TARDI Directeur du greffe de la Cour de cassation, ou son représentant.
Mme Erika LECOMPTE Directeur du secrétariat du Parquet général de la Cour de cassation, ou son représentant.

**Tableau des représentants du personnel
au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial de la Cour de cassation**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Claudie HENAULT-CASTANDET, adjoint administratif, UNSa SJ	Mme Marie-Françoise LEPREY, greffier, UNSa SJ
Mme Sophie HOTTE, greffier, UNSa SJ	M. Claude SOULIER, greffier en chef, UNSa SJ
Mme Fanélie DUCLOZ, conseiller référendaire, USM	Mme Annick ISOLA, conseiller référendaire, USM
Mme Anne-Laure MÉANO, conseiller référendaire, USM	Mme Marie-Christine LE BOURSICOT, conseiller (hors hiérarchie) USM
Mme Julie MOUTY-TARDIEU, conseiller référendaire, SM / CGT CSJ	M. Yves MASSART, greffier en chef, SM / CGT CSJ